



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 77077

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les délais de rendez-vous pour déposer des demandes de renouvellement de passeport auprès du consulat de France à Bangkok. En effet, en Thaïlande, on assiste à la fois à une forte progression de la communauté française expatriée, mais aussi à l'augmentation du nombre de touristes français puisque ce pays demeure une destination appréciée. Ces phénomènes entraînent un travail plus important pour les employés de du consulat dans ce pays. Aussi, ce flux de demandes qui ne cesse d'augmenter compte tenu de l'attrait que représente le pays, a pour effet une augmentation inquiétante des délais de rendez-vous pour déposer des demandes de renouvellement de passeport, malgré la bonne volonté des employés consulaires. Par conséquent, il souhaiterait connaître l'intention du Gouvernement pour remédier à cette situation et renforcer les moyens humains du consulat de Bangkok, ce que demande la communauté française par l'intermédiaire des conseillers consulaires Marie Laure Peytel, et Michel Calvet.

Texte de la réponse

La communauté française de Thaïlande (inscrite au registre des Français établis hors de France et de passage) est en augmentation régulière. Les délais d'attente pour être reçu à la section consulaire se sont donc inévitablement allongés au fil du temps. Afin de réduire ces délais, l'ambassade a, dans un premier temps, mis en place la prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de passeports. Cette procédure a permis d'alléger le nombre d'appels reçus et de faciliter l'accès au standard. Le délai d'attente pour un rendez-vous, qui pouvait atteindre deux mois en début d'année, est aujourd'hui de cinq semaines au maximum, ce qui est comparable aux délais d'obtention de rendez-vous en France à la même période. La création d'un emploi d'agent titulaire en charge de l'administration des Français à Bangkok a par ailleurs été décidée, sur la base du redéploiement d'effectifs au sein du réseau. Compte tenu des délais de mise en route, le nouvel agent prendra ses fonctions au 1er septembre prochain. Ce renfort permettra d'améliorer les procédures.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77077

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2398

Réponse publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4088